

La **biodiversité de proximité** représente toute la diversité et la richesse biologique qui fait la fierté de nos régions. Elle nous rend de nombreux services (pollinisation, épuration de l'eau, cadre de vie, santé, lien social, etc.) indispensables dans notre vie quotidienne. Cependant, elle est soumise à de fortes pressions anthropiques.

Les jardins couvrent **plus d'un million d'hectares en France**, soit plus de 4 fois la superficie de toutes les réserves naturelles métropolitaines ! Avec la raréfaction des milieux naturels, ils peuvent constituer des **réservoirs propices à la biodiversité de proximité**. Gérés de façons plus douces, les **parcs et jardins publics** participent à la préservation de la nature.

Plus de 90 % des français estiment que le contact avec les plantes, les végétaux et les jardins est important voire essentiel dans leur vie quotidienne.

(Sondage UNEP/IPSOS, 2010)

### Jardins de Noé, un programme national, original et ambitieux

Lancé par Noé en 2009, ce programme vise à sensibiliser les jardiniers amateurs et professionnels à la préservation de la biodiversité et aux bons gestes à adopter dans les jardins et espaces verts.

### Ses objectifs :

- **développer le plus grand réseau national de jardins dédiés à la biodiversité ;**
- **animer une communauté de jardiniers responsables** qui échangent et partagent leurs expériences.

La **Charte** du programme accompagne les gestionnaires dans la mise en œuvre de 10 gestes favorisant la biodiversité dans leurs espaces verts. Ces gestes s'adaptent en fonction de l'environnement, de l'usage, des moyens et des contraintes du site.

*Aujourd'hui, préserver la nature, ce n'est pas utile, c'est indispensable. Grâce à des gestes simples, développons une meilleure façon de jardiner et créons ensemble le plus grand réseau de jardins et d'espaces verts dédiés à la biodiversité !*

### Pourquoi rejoindre ce réseau ?

#### Répondre à vos besoins...

- Sensibiliser, éduquer et impliquer vos agents et concitoyens à la préservation de la biodiversité à travers un programme national d'intérêt général.
- Concrétiser la mise en œuvre de vos documents de planification sur le volet biodiversité.
- Valoriser vos actions et vous préparer à une éventuelle certification de vos espaces verts (exemples : EcoJardin, Eve®).

#### ...grâce à l'accompagnement de Noé

- Préconisations personnalisées et annuelles quant à la mise en place de vos actions.
- Accès à un catalogue d'outils de communication et pédagogiques ainsi qu'aux autres programmes de Noé.
- Intégration à un réseau d'acteurs engagés dans la préservation de la biodiversité.
- Mise en relation avec les partenaires (techniques, média, etc.) de Noé.

### Comment s'engager ?

- Contactez Noé à [jdnpro@noeconservation.org](mailto:jdnpro@noeconservation.org).
- Inscrivez votre espace vert en remplissant le formulaire d'inscription.
- Signez la Charte JARDINS DE NOÉ et une convention de partenariat avec Noé sur 3 ans (pour 495 euros par jardin).
- Réalisez le bilan de vos actions une fois par an.